

# **Rapport du séjour de la fondatrice, présidente de AOREP, Suisse**

Dans le but de soutenir les associations partenaires, ADAF, ASEMR, Mme Samya Fennich Andreoletti a fait un séjour d'une semaine, allant du lundi 21 au dimanche 27 janvier 2008 au Burkina Faso. Les différentes étapes sont les suivantes :

1. arrivée et accueil à Ouagadougou
2. procédure administrative pour l'ouverture de AOREP/ASEMR section Burkina
3. arrivée à Gourcy (Zandoma)
4. rencontre de réconciliation avec les membres de ADAF Ouahigouya
5. briefing en gestion et montage de projets

Qu'est ce qui c'est passé à chaque niveau ?

## ▪ **Arrivée à Ouagadougou**

C'est le lundi 21 janvier 2008 à 21 heures 05 mn que la présidente de l'ONG AOREP/Suisse est arrivée au Burkina Faso. A sa descente d'avion, elle a été accueillie par la délégation composée des membres de ASEMR/Burkina et de AOREP/section Niger. Elle a été ensuite conduite à son hôtel à Koulouba.

## ▪ **Procédure administrative pour l'ouverture de AOREP/ASEMR section Burkina**

Le mardi 22 janvier 2008 Mme Samya accompagnée de ses partenaires au développement, à savoir ASEMR et AOREP section Niger se sont rendus au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) pour s'enquérir de la procédure administrative et les documents nécessaires à l'ouverture du bureau AOREP/ASEMR section Burkina. A l'issue de cet entretien la délégation a procédé à la production, la

photocopie et la légalisation des pièces à joindre à la demande. Un ordinateur équipé a été payé pour faciliter les activités de ASEMR.

▪ **Le mercredi 23 janvier 2008,**

la présidente a eu un entretien privé avec la représentante de la Coopération Suisse au Burkina Faso à 11 heures 30 mn du matin. Avant d'emprunter la voie de Gourcy, quelques documents complémentaires du dossier de demande d'autorisation d'ouverture de siège ont été encore légalisés. Démarré aux environs de 16 heures, c'est vers 17 heures 30 mn que le groupe y est arrivé. L'accueil était chaleureux et l'ambiance allait être de bon enfant si le problème d'hébergement

Ne s'était pas posé. En effet, la chambre qui était réservée à Samya ne répondait pas aux commodités qu'elle souhaitait en avoir. Elle a donc continué sur Ouahigouya.

▪ **Rencontre de réconciliation 24.25.01.2008**

Le jeudi 24, la présidente de AOREP a d'abord reçu à son hôtel les représentants de ASEMR venus de Gourcy, Abdourahamne Afizou y était. Ensembles ils se sont rendus à la gendarmerie d'où devaient les rejoindre tous les membres de ADAF en vue de tirer au clair la crise que vivent ces derniers. Des propos du gendarme en charge du dossier, il ressort que tous les membres de ADAF reprochent au président une mauvaise gestion tant sur le plan humain que sur le plan financier. Par ailleurs, ils souhaitent avoir un autre responsable en vue de redynamiser les activités de l'association pour le bien-être des artistes et des enfants bénéficiaires. Là – dessus, la fondatrice de AOREP a demandé à ce qu'on se retire pour « laver le linge sale en famille » c'est pourquoi tout le monde s'est retiré au centre artistique. C'est en pleine concertation que les gendarmes nous ont apporté d'autres informations sur la vie du président de ADAF, Mr Ouedraogo Hamadé. Des factures de loyer, d'électricité et d'eau impayées. Toutes choses qu'il a reconnues et présentées ses excuses. L'assemblée lui a donné des conseils judicieux. Néanmoins, la moto payée en son nom propre avec le

financement de AOREP et les clés du centre lui ont été retirés au profit du centre. En outre il doit restituer la somme restante. Après avoir mis en place le nouveau bureau exécutif (voir liste), Mme Samya a tenu à éponger les dettes du centre pour lui permettre de repartir sur de nouvelles bases solides. La médiation a duré deux jours.

La gendarmerie a fait signer à Hamadé des engagements qui l'astreint à rembourser ses propres dettes en sept (7) mensualités soit 20.000 CFA par mois. La représentante de AOREP a marqué son désengagement vis-à-vis des affaires de Mr Hamadé. Pour elle, ceux qui méritent d'être soutenus sont les enfants de la rue et les artistes soucieux du travail. Une copie du procès verbal de l'élection du nouveau bureau a été remise aux gendarmes. Cela les permettrait de mieux suivre les activités des artistes. Des vivres et du nécessaire leurs ont été payés.

#### ▪ **Briefing en gestion et montage de projets**

Le samedi 26 a été retenu pour donner un briefing en montage et gestion d'un projet. Les participants étaient au nombre de quinze (15) (voir liste de présences). Toutes les inquiétudes émises au cours de cet échange ont trouvées des réponses idoines.

Deux (2) sacs de riz de 50 kg et deux (2) bidons de 20 l d'huile ont été achetés pour soutenir la cantine scolaire des élèves de Saye.

Pour finir la journée, un repas communautaire a réuni tous les participants. C'est dans une ambiance chargée d'émotions que les membres de ASEMR/ADAF et AOREP se sont quittés vers 15 heures.

Le dimanche 27 janvier 2008, la fondatrice de AOREP se rendra au Niger en passant par Gourcy et Ouagadougou.

**Le Rapporteur**

**P.Théophile Ouedraogo**